



Université  
Lille1  
Sciences et Technologies



**Appel à communications (date limite le 10 mars 2010)**

## **Environnement, Régions et ressources stratégiques**

**Modèles de gouvernance et Pluralité des droits**

**Symposium international, Lille (France), 5-6-7 juillet 2010**

### **Groupe de travail RISC<sup>1</sup>: Gestion des ressources stratégiques**

Coordinateurs: Carmen Maganda (Université du Luxembourg, Luxembourg), Olivier Petit (CLERSE-CNRS & Centre EREIA, Université d'Artois, France).

#### **Contexte**

Cet appel à communications s'inscrit dans le cadre de l'activité d'un groupe de travail sur la gestion des ressources stratégiques fonctionnant au sein du consortium RISC (Consortium pour la Recherche Comparative sur l'Intégration Régionale et la Cohésion Sociale). Ce groupe de travail s'est déjà réuni à deux reprises en 2008 (Université du Luxembourg) et en 2009 (Université d'Antioquia, Medellin, Colombie) Dans le but de confronter ses terrains, méthodes et analyses de la gestion des ressources naturelles stratégiques et de l'environnement. L'objectif du présent symposium est de permettre aux membres actifs de ce groupe de travail d'exposer leurs travaux et de les confronter avec d'autres chercheurs de sciences humaines et sociales, mais aussi aux chercheurs des sciences de la nature (écologie, biologie, etc.), ayant des préoccupations similaires. Une sélection de contributions présentées dans le cadre de ce symposium sera regroupée dans un ouvrage collectif coordonné par les organisateurs de cette manifestation, Carmen Maganda et Olivier Petit.

#### **Problématique et axes de travail:**

Dans un monde sans cesse plus globalisé, les Etats-Nations exercent toujours leur souveraineté sur les ressources naturelles et l'échelon national demeure important dans la régulation des problèmes environnementaux. Toutefois, depuis la fin des années 1980, on assiste au développement de coopérations internationales et transfrontalières pour tenter d'apporter une solution à la gestion des ressources communes et des pollutions conjointes. Ces coopérations se sont notamment institutionnalisées dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, de la dégradation

---

<sup>1</sup> Consortium for Comparative Research on Regional Integration and Social Cohesion (RISC)

de la diversité biologique et de la lutte contre la désertification, par l'adoption de conventions internationales signées sous l'égide des Nations Unies. Ces conventions demeurent le lieu d'âpres négociations où sont discutés les valeurs et les instruments qui doivent guider la gestion à long terme de ces problèmes devenus globaux. D'autres domaines - l'eau, les forêts, les substances toxiques dangereuses - ont suivi des chemins spécifiques et même si des accords ont pu être trouvés dans certains cas ou pour certaines régions, l'étendue de la tâche à accomplir reste immense.

De fait, la globalisation de l'économie a un impact sur la production d'énergie, le développement de l'agro-industrie, l'urbanisation et la production industrielle (parmi bien d'autres aspects) et génère des conflits d'intérêt entre les acteurs conventionnels (Etats, organisations internationales) et non conventionnels (firmes transnationales, organisations non gouvernementales, etc.). Les raisons de ces conflits sont multiples et dépassent les strictes questions sécuritaires, mais il n'est pas anodin de noter que l'attention portée aux questions environnementales et à la gestion des ressources naturelles s'est accompagné d'une modification de la doctrine de sécurité nationale (aux Etats-Unis par exemple), pour faire entrer des questions touchant à la sécurité humaine et à la sécurité environnementale.

Ainsi, la gestion des ressources naturelles stratégiques et de l'environnement se trouve confrontée à deux phénomènes. 1) L'apparition d'économies d'échelle au niveau mondial ayant contribué à la "régionalisation" des problèmes environnementaux et 2) Le fait que les ressources naturelles et l'environnement sont devenus des éléments fondamentaux des agendas de sécurité, qui dépassent les frontières des Etats-Nations. Les conventions des Nations Unies déjà mentionnées n'ont pas encore permis de parvenir à la mise en place d'institutions globales de gouvernance, opérant à l'échelle mondiale.

Pour l'ensemble de ces raisons, ce symposium examine la gestion des ressources naturelles stratégiques et de l'environnement à travers les concepts de « gouvernance » et de « régionalisation ». Si l'on soutient que la politique entraîne la compétition entre les parties-prenantes pour les biens publics, la gouvernance peut alors être entendue comme la gestion des relations entre acteurs politiques, marchés et institutions. La régionalisation peut être définie pour sa part comme la convergence des agendas politiques et économiques, à l'échelle supra-nationale. Plus spécifiquement, ce symposium examine l'évolution des débats sur la place des droits entre les parties-prenantes, en portant une attention particulière aux **droits de propriété**, car les instruments de gouvernance proposés s'appuient en règle générale sur de tels droits pour se développer (aires protégées, marchés de droits, taxes, etc.) ; aux **droits de l'homme**, qui lient la gestion des ressources naturelles à la protection de la dignité humaine (le droit d'accès à l'eau par exemple) ; et enfin aux **droits environnementaux**, qui ont permis d'introduire la notion d'éthique environnementale au sein des débats géopolitiques globaux.

Bien évidemment, le développement des approches fondées sur l'ensemble de ces droits fait émerger des questions sur les thèmes plus généraux de la **gouvernance** et de la gestion éthique des problèmes environnementaux. Quels sont les mécanismes mis en place pour gérer les ressources communes? Quels sont les facteurs de réussite et/ou d'échec de ces mécanismes? Les Etats peuvent-ils gérer les ressources stratégiques tout en défendant la perspective de bien communs à l'échelle mondiale? Peut-on imaginer de transposer la gouvernance d'un(e) situation/ressource/problème à un(e) autre ou bien la gouvernance de l'environnement est-elle

considérée comme une approche trop large pour permettre une gestion effective ? Les mécanismes fonctionnant à l'échelle locale peuvent-ils être reproduits à plus grande échelle?

D'une certaine manière, l'ensemble de ces questions revient à s'interroger sur la question de l'**évaluation** (entendue ici au sens large). Dès lors, que nous enseignent les méthodes d'évaluation (évaluation économique, évaluation intégrée, évaluation multi-critères, évaluation des politiques publiques) vis-à-vis des situations que nous venons d'exposer?

### Axes de travail:

Ce symposium sera organisé autour de trois thèmes: droits de propriété, droits de l'homme et droits environnementaux. Les propositions attendues pourront traiter des aspects suivants :

- *aspects méthodologiques*: place de l'interdisciplinarité, méthodes d'évaluation, systèmes de représentation (SIG, etc.), techniques d'enquête, modélisation, etc.
- *aspects théoriques* : droits de propriété, ressources communes, régimes internationaux, services écosystémiques, systèmes socio-écologiques, droits de l'homme et enjeux environnementaux, etc.
- *terrains*: dynamiques régionales, études de cas locales, comparaisons internationales, types de ressources (eau, forêts, zones humides) et de problèmes environnementaux (changement climatique, pollutions, etc.)

### Organisateurs et éditeurs scientifiques des actes du symposium:

- Carmen Maganda, science politique, RISC, Université du Luxembourg, Luxembourg.
- Olivier Petit, économie, CLERSE, Université d'Artois, France.

### Comité scientifique

- Federico Aguilera-Klink, économie, Universidad de la Laguna, Tenerife, Espagne.
- Marc Hufty, science politique, IHEID, Genève, Suisse.
- Harlan Koff, science politique, RISC, Université du Luxembourg, Luxembourg.
- Corinne Larrue, aménagement et urbanisme, CITERES, Université de Tours, France.
- Philippe Le Prestre, science politique, Université Laval, Québec, Canada.
- Marc Mormont, sociologie, SEED, Université de Liège, Arlon, Belgique (à confirmer)
- Roldan Muradian, économie, Development Research Institute (IVO). Tilburg University, Tilburg, Pays-Bas.
- Sylvie Paquerot, droit international, LERSS-Eau, Université d'Ottawa, Canada.
- Claudia Puerta, sociologie, INER, Universidad de Antioquia, Colombie
- Christian Schulz, géographie, Université du Luxembourg
- Robert Varady, histoire, Udall Center for Studies in Public Policies, University of Arizona, USA.
- Bertrand Zuideau, économie, CLERSE, Université Lille1, France



Université  
Lille1  
Sciences et Technologies



### Calendrier :

- *Propositions de communications* (1 page) précisant notamment le sujet traité, la méthodologie adoptée et le cas échéant le cadre théorique mobilisé – date limite : le 10 mars 2010. Les propositions de communication sont à envoyer par courrier électronique à Olivier Petit : [olivier.petit@univ-artois.fr](mailto:olivier.petit@univ-artois.fr) et Carmen Maganda : [Carmen.Maganda@uni.lu](mailto:Carmen.Maganda@uni.lu)
- *Réponse du comité scientifique* : 1er avril 2010
- *Envoi des contributions écrites* (45 000 signes maximum): 1<sup>er</sup> juin 2010

### Langues de travail:

Une traduction simultanée sera assurée. Les trois langues de travail sont donc le français, l'espagnol et l'anglais.

### Prise en charge partielle des frais pour les intervenants au symposium:

Dans la mesure du possible, les organisateurs prendront en charge tous les frais sur place (hébergement, repas). Le transport des communicants demeure à leur charge même si des demandes ponctuelles peuvent être effectuées auprès des ambassades de France à l'étranger (programmes de coopération scientifique).

**Valorisation scientifique:** Une partie des contributions au symposium sera publiée dans un ouvrage collectif aux Editions Peter Lang dans la collection "Regional Integration and Social Cohesion". (<http://www.risc.lu/content/en/book-series>). Une autre partie des contributions pourra être proposée à la revue *Regions and Cohesion*<sup>2</sup>, qui sera prochainement lancée par l'éditeur Berghahn Journals.

---

<sup>2</sup> Descriptif des objectifs de la revue *Regions and Cohesion*: Due to the dramatic changes in global affairs related to regional integration, studies in this field can no longer be limited to the analysis of economic competitiveness and political power in global geopolitics. Instead, social cohesion and human security have become salient fields in international affairs and they need to be further highlighted in contemporary scholarship. This journal, which reflects the scientific orientation of the Consortium for Comparative Research on Regional Integration and Social Cohesion (RISC), promotes scientific and normative analysis of topics related to the human and environmental impacts of regional integration, as well as regional governance. Cross-regional, comparative perspectives are especially welcome. The journal is interdisciplinary in nature and multi-lingual in character (English, French, Spanish) in order to create a broad scientific dialogue.